

L'an deux mille vingt, le vingt neuf mai à quinze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josiane OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 18-05-2020.

Présents : M. Jean-Claude BESSIERE. Mme Chantal BOGET (sauf au point 14). Mme Nadège CETTOUR (à partir du point 10). M. Dominique GUEYTTE (par audioconférence). Mme Jeannine GENEIX. Mme Annie HUGUES. M. Didier PACAUD. Mme Annie PONSON. M. Lionel TARDY.

Absent excusé : M. Jean-Jacques FERRERO. M. Pierre MICHEL (procuration à Josiane OLIVIER).

1. Nomination d'un secrétaire de séance : Lionel Tardy
Procès-verbal du 28 février 2020 : approuvé
2. Solidarité dans le cadre du COVID, Délibération n°1
3. Maison médicale, départ à la retraite du médecin en fin d'année, remplacement à préparer
4. Ecole, protocole sanitaire
5. Congés des agents techniques, contrat de prestation de services avec M. Legaigneur, Délibération n° 2
6. Navette, départ à la retraite de Serge Aliu
7. Tour carrée, protocole sanitaire à intégrer à la convention avec l'association Artistes Artisans Agriculteurs
8. Plan d'eau, demande de dérogation à la préfecture pour lever l'interdiction de l'accès, convention avec le SDIS 05 pour la surveillance de baignade en juillet et août, Délibération n° 3
9. Subventions aux associations, tableau préparé par la commission, Délibération n° 4
10. Comptes de gestion 2019 et comptes administratifs 2019 : commune ; Eau et Assainissement ; Lotissement. Affectation des résultats, Délibération n° 5
11. Vote de l'indemnité de conseil et de budget au comptable public, Véronique Martin, Délibération n° 6
12. Etude de programmation, suspension, proposition d'avenant au contrat d'Agir en Ville, demande de report des travaux du Syme05 prévus en 2020, Délibération prévue
13. Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau 2018, Délibération n° 7
14. Programme façades-toiture, attribution d'une subvention à Madame Boget, 1 145 €, fin du programme régional Délibération n° 8
15. Adressage, accord de principe à la proposition de la communauté de communes Sisteronais-Buëch
16. Signature du maire dans le cadre des délégations depuis février 2020
17. Questions diverses

La séance publique est levée à 17h30.

Vu le présent compte-rendu, Le 04-06-2020. Madame OLIVIER, maire.